



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, vendredi 3 juillet 2020

### Prévenir les vols liés aux véhicules

Le saviez-vous ? Lorsqu'une ou plusieurs personnes cassent les vitres ou forcent la porte d'un véhicule pour y dérober des objets se trouvant à l'intérieur, cette infraction est qualifiée de vol à la roulotte.

Depuis le début de l'année, le département, comme l'ensemble du territoire national, connaît une recrudescence de ces faits : 145 vols à la roulotte ont été constatés.

45 % des vols sont liés aux automobiles. Adoptons les bons réflexes.

Avec des gestes simples qui doivent devenir des réflexes, chacun peut participer à la prévention de ces vols en se rappelant que la voiture n'est pas un coffre-fort :

- Ne laissez jamais en évidence dans l'habitacle de votre véhicule des objets de valeur.
- Même non visible de l'extérieur, il est grandement conseillé de ne laisser aucun objet valeur dans votre véhicule.
- Ne rien déposer dans le coffre une fois que vous êtes stationnés : ainsi, arrivé à la plage, je ne range pas le sac à main et l'appareil photo dans le coffre.
- Privilégiez les emplacements non isolés et bien éclairés pour vous stationner.
- Pensez à fermer toutes les fenêtres, sans oublier le toit ouvrant.
- Pensez à verrouiller votre véhicule.

Si vous constatez avoir été victime d'un vol à la roulotte, rendez-vous rapidement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie en évitant de toucher aux objets que les auteurs ont pu déplacer : il peut y avoir leurs empreintes dessus.

#### Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Si vous êtes néanmoins obligés de les manipuler, faites-le avec des gants (en latex si possible) en essayant de toucher le moins de surface possible de l'objet (les prendre par les angles par exemple) et déposer les dans un sac (en papier ou cartonné si vous avez).

**Contact presse :**

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976